
A R R Ê T Ê

Le Ministre des Affaires Culturelles

- VU la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des Monuments naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67-1174 du 28 Décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69-607 du 13 Juin 1969 portant application des articles 4 et 5-1 de la loi du 2 Mai 1930 sur le protection des Sites ;
- VU le décret du 24 Juillet 1959 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles ;
- VU la loi du 12 Avril 1943 portant règlementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 Février 1968 portant application du décret du 7 Février 1959 modifié, relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le décret n° 70-288 du 31 Mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des Commissions départementales et supérieures ;
- VU le décret n° 72-37 du 11 Janvier 1972 relatif au stationnement des caravanes et notamment les articles 3, 7, 9 et 10 ;
- VU l'avis donné le 20 Décembre 1970 par le Conseil Municipal de SAINT AMBROIX ;
- VU la délibération du 4 Juin 1971 de la Commission des Sites, Perspectives et paysages du département du Gard ;

A R R Ê T Ê :

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire des Sites historiques du département du Gard l'ensemble formé sur la commune de SAINT AMBROIX par le plateau du "Dugas" et comprenant les parcelles cadastrales ci-après :

Section AB du cadastre :

n°s 210 à 227 inclus et 232 à 299 inclus.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département du Gard, au Maire de la commune de SAINT AMBROIX et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

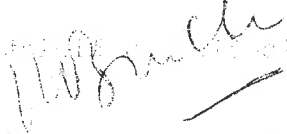
Fait à PARIS, le 10 Avril 1972

Pour le Ministre et par délégation
P/le Directeur de l'Architecture
Le Directeur Adjoint de l'Architecture

Pour ampliation

L'Administrateur Civil
chargé du Bureau des Sites.

Signé : Claude HIRIART



Signé : Nancy BOUCHE.



SAIN T - AMBROIX
Section AB
Echelle 1/1000

Boulevard



Place de l'Église

Rue de la Fontaine

Rue de l'Armes

Rue

Avenue